

ÉTUDE

*Les archives des francophones de la Louisiane**

**Deborah J. Clifton
Florent Hardy
Bruce Turner**

INTRODUCTION

*L*e projet de célébrer la mémoire culturelle commune de l'Amérique du Nord francophone, au moyen d'une étude comparative des systèmes archivistiques présents dans les différentes régions d'Amérique du Nord, a été reçu très favorablement par les archivistes de la Louisiane. À cette fin, une enquête a été menée auprès de seize services d'archives de l'État. Le présent article vise deux objectifs, soit celui de tracer un court historique de l'évolution de la mémoire culturelle francophone en Louisiane, et celui de présenter les fonds et collections des services d'archives qui ont répondu à l'enquête menée auprès d'eux.

* Les centres d'archives historiques en Louisiane se distinguent selon leur statut juridique. Les centres d'archives publics sont des services intégrés à un organisme gouvernemental. Elles comprennent les archives de l'État de la Louisiane, les archives de la Louisiana State University et celles de la University of Louisiana à Lafayette. Elles comprennent également les archives des autres universités d'État (la Northwestern University à Natchitoches et la Nicholls University à Thibodaux), de même que les archives conservées dans les bibliothèques publiques. Le Center for Louisiana Studies de la University of Louisiana à Lafayette fait partie des Archives de l'Université. Les centres d'archives privées sont ceux des organismes non gouvernementaux. Les archives de la Tulane University et du centre de recherche Amistad qui lui est affilié, ainsi que celles de la Historic New Orleans Collection font partie de cette catégorie. En ce qui concerne les archives contemporaines, elles sont de statut public (les archives d'un organisme gouvernemental) ou privé (les archives d'un organisme non gouvernemental ou un fonds d'individu). Cet article se veut un outil de repérage pour de futurs usagers. Il devrait permettre aux chercheurs intéressés par les collections se rapportant à la Louisiane française de repérer les centres d'archives où se trouvent les fonds qu'ils souhaitent consulter. Ces chercheurs devraient contacter au préalable ces centres ou services afin de s'assurer de l'accessibilité des fonds qui les intéressent.

L'ÉVOLUTION DE L'IDENTITÉ FRANCOPHONE ET DE LA MÉMOIRE CULTURELLE EN LOUISIANE

Depuis quelques années, la popularité des recherches généalogiques et historiques a augmenté un peu partout dans le monde et la Louisiane n'y fait pas exception. Des chercheurs venant des quatre coins du globe visitent la Louisiane pour étudier son passé. Les historiens et les généalogistes découvrent des ressources d'une grande richesse dans les archives, les bibliothèques et les musées de la Louisiane. Les Archives centrales à Bâton Rouge sont considérées comme le bijou historique de l'État. Ce service, même s'il est le plus connu, n'est pas le seul. Beaucoup d'autres lieux de référence sont disponibles pour les chercheurs.

Pour des raisons liées à l'histoire de l'État, l'anglais prédomine comme langue de production des documents, mais le français et l'espagnol sont également présents dans les documents historiques et généalogiques de la Louisiane. Un bref retour historique s'impose ici pour mieux comprendre l'histoire de la création des archives francophones en Louisiane.

Il y a un peu plus de trois cents ans, la France revendique la Louisiane, marquant ainsi irrémédiablement cette terre étrangère de son influence ; une empreinte qui, même aujourd'hui, se retrouve à presque chaque coin de rue. Bien qu'il soit parfois difficile pour certains observateurs modernes de le réaliser, les Français ont exploré la Louisiane et se sont installés dans un pays tout à fait différent de leur patrie d'origine ; ils ont dû surmonter beaucoup de défis afin de laisser un héritage durable. Aujourd'hui, les Louisianais parlent fréquemment de personnes, de lieux et d'événements qui font référence à cet héritage, mais ils le font sans toujours se rendre compte de leurs origines françaises.

Le Canada et la Louisiane ont toujours eu des liens étroits avec la France, mais aussi l'un avec l'autre. En fait, la colonisation originale de la Louisiane, en 1699, résulte de l'effort des frères canadiens Pierre LeMoyne, Sieur d'Iberville et Jean Baptiste LeMoyne, Sieur de Bienville : ils ont non seulement exploré la Louisiane, mais ils en ont aussi été tous deux gouverneurs. L'impérialisme, la religion, la recherche d'un passage en Extrême-Orient et l'attrait de la prospérité économique sont autant de raisons qui ont poussé la France à explorer, coloniser et développer la Louisiane. De là, viennent la prédominance de la langue française et sa persistance comme première langue parlée dans beaucoup de régions de la Louisiane et ce, pendant plusieurs générations.

Quatorze gouverneurs ont administré la Louisiane pendant le régime français qui s'étendra jusqu'au milieu du dix-huitième siècle. La délicate situation financière vécue par la France la forcera à deux reprises à compter sur des propriétaires coloniaux pour gérer la colonie. La charte royale donnée à Antoine Crozat, Marquis du Châtel de 1712 à 1717, et celle de La Compagnie des Indes de John Law, entre 1717 à 1731, n'ont pas donné les résultats escomptés : la direction de la colonie redeviendra la responsabilité unique du monarque français régnant.

En 1718, la Nouvelle-Orléans est fondée par le Gouverneur Bienville. Son noyau français original, le célèbre Vieux Carré, est aujourd'hui le symbole de la joie de vivre française de la Louisiane. Pendant son apogée au dix-neuvième siècle, la Nouvelle-Orléans était le centre financier de la Vallée du Mississippi. Aujourd'hui encore, elle

jouit du titre de Ville reine du sud et constitue une porte d'entrée importante pour l'Amérique latine.

En 1762, par le traité de Fontainebleau, la France cède l'Île d'Orléans et la partie de la Louisiane située à l'ouest du fleuve Mississippi à l'Espagne. En 1763, le traité de Paris donne à l'Angleterre la partie de la Louisiane située à l'est du fleuve Mississippi. Pendant l'administration espagnole de la colonie, qui a duré de 1764 à 1788, environ trois mille Acadiens francophones (qui seront connus plus tard comme Cadiens) seront exilés de leur patrie, l'Acadie, et se réfugieront en Louisiane. Car, en raison de leurs liens étroits avec la France et de leur foi catholique, ce peuple a refusé le serment d'allégeance au roi d'Angleterre. La majorité des Acadiens s'installeront dans la région francophone du sud-ouest de la Louisiane ou *Acadiana* comme on la connaît depuis 1956.

En 1800, le traité secret de San Ildefonso cède de nouveau la Louisiane espagnole à la France. La promulgation de ce traité reflète la puissance de l'empereur français, Napoléon Bonaparte, qui cherchait à s'emparer d'une position encore plus dominante en reconstituant son empire au nouveau monde. Ainsi s'est terminé un régime espagnol qui avait duré trente-sept ans et pendant lequel il y a eu beaucoup de changements positifs en Louisiane. Pourtant, l'administration espagnole n'aura pas réussi à y diminuer la prédominance de la langue et de la culture françaises.

En 1803, contraint de trouver les ressources financières nécessaires au soutien de ses armées contre les provocations des Anglais en Europe, Napoléon décide de vendre la Louisiane. C'est ainsi qu'avec un trait de plume, l'achat de la Louisiane double la taille des États-Unis. Aujourd'hui, quinze États découlent entièrement ou partiellement de la réorganisation du territoire, subséquente à cet achat.

L'acquisition de la Louisiane par les États-Unis n'a cependant pas amené une anglicisation et une américanisation complètes du territoire. La structure gouvernementale de la Louisiane témoigne toujours de ses racines françaises profondes. En effet, il s'agit du seul État se servant du Code Napoléon, établi par Napoléon l'année suivant l'achat du territoire, basé sur la loi civile. Ce code forme la base du système légal louisianais. De plus, bien qu'établie pendant le régime espagnol, la paroisse reste toujours aujourd'hui l'entité gouvernementale locale en Louisiane. Tous les autres États sont divisés en comtés. Cette structure gouvernementale unique de la Louisiane peut être attribuée, à tout le moins partiellement, à l'influence très marquée de l'Église catholique (dont les appareils administratifs locaux sont également appelés des paroisses) sur l'esprit des Franco-Louisianais.

Finalement, le 30 avril 1812, la Louisiane devient le dix-huitième État des États-Unis. Depuis cette date, la Louisiane a eu onze constitutions. Bien que la loi du 20 février 1811, appelée *the Enabling Act*, proclame l'anglais la langue officielle de l'État, les constitutions de 1845 et de 1852 exigent que les lois et la constitution soient promulguées en français et en anglais. Jusqu'à l'adoption de la constitution de 1868, les lois louisianaises étaient rédigées dans les deux langues.

Les Louisianais de souche francophone ont toujours cherché activement à préserver la langue et la culture françaises. À cette fin, une première association, France-Amérique de la Louisiane-acadienne, est créée en 1951, mais elle n'a malheureusement qu'une courte existence. En 1968, un effort plus grand est entrepris par l'État avec la

promulgation de la charte originale du Conseil pour le développement du français en Louisiane ou CODOFIL. Cette démarche a apporté un appui financier important au travail de préservation de la langue française qui en avait grand besoin. La mission du CODOFIL, basée sur la restauration de la fierté ethnique, se réalise principalement par l'enseignement du français comme deuxième langue dans les écoles louisianaises et par des programmes d'immersion. Un autre effort fait pour stimuler la fierté ethnique est le jumelage des villes louisianaises et françaises. Ce projet, qui assure le maintien des liens avec la France, dure depuis presque quarante ans ; on y a ajouté récemment le jumelage des maisons de plantation et des châteaux français.

FONDS ET COLLECTIONS EN LANGUE FRANÇAISE CONSERVÉS DANS LES CENTRES D'ARCHIVES DE LA LOUISIANE

Un certain nombre de centres d'archives de la Louisiane possèdent des fonds et des collections qui reflètent l'héritage français de l'État. Une caractéristique intéressante des archives louisianaises est le fait qu'elles recèlent des documents bilingues, et même trilingues. Observée au XVIII^e et au début du XIX^e siècle, cette tendance se poursuit jusqu'à aujourd'hui. Les documents des archives publiques et des fonds privés de l'Église de l'époque coloniale sont souvent rédigés d'abord en français, puis en espagnol.

Archives publiques

Le plus important corpus documentaire en français dans les services d'archives de la Louisiane est probablement celui créé par des unités gouvernementales, qu'elles soient de niveau municipal, paroissial ou national. Plusieurs services conservent sur microfilm les fonds provenant des Archives nationales de France, surtout ceux du Centre des archives d'outre-mer et des archives du ministère des Affaires étrangères. Même si ces documents sont souvent reproduits en multiples exemplaires, chaque centre possède probablement quelques collections coloniales françaises qui ne se trouvent nulle part ailleurs qu'en Louisiane. Les Archives de l'État de la Louisiane, l'Université de l'État de la Louisiane (LSU), l'Université de Tulane, le Centre d'études louisianaises à l'Université de la Louisiane à Lafayette (UL-L) et la Collection historique de la Nouvelle-Orléans (*Historic New Orleans Collection* ou *HNOC*) possèdent tous des microfilms sur les archives coloniales françaises se rapportant à la Louisiane.

Il existe également des manuscrits de documents coloniaux dans certains centres d'archives privées ; la Collection historique de la Nouvelle-Orléans (*Historic New Orleans Collection*, ci-après *HNOC*), par exemple, en contient un certain nombre. *Le Prospectus d'Iberville* (1698) est une copie de la pétition faite par Pierre LeMoynes d'Iberville à Louis XIV pour établir une colonie sur le fleuve Mississippi. Iberville y affirme que le territoire a de vastes ressources naturelles et qu'il pourrait servir de base militaire pour monter une attaque contre le Mexique en cas de guerre avec l'Espagne ; Iberville est d'accord pour former une compagnie en échange des « privilèges coutumiers ». Il explique aussi comment il défendrait la Louisiane contre une tentative de colonisation de la part des Anglais, comment il établirait un port sûr et explorerait les côtes.

Les Actes de collection de l'administration française royale au sujet de la Compagnie des Indes, 1717 à 1771, traitent de l'établissement de la Compagnie, de

l'assurance des droits de commerce et du terrain, et de l'approvisionnement des colons. En 1770, Charles Gravier, Comte de Vergennes, a écrit *Le Mémoire historique et politique de la Louisiane*. Les projets que la France avait pour la Louisiane y sont décrits. Vergennes, devenu ministre des Affaires étrangères en 1774, recommandait que la France négocie la rétrocession de la Louisiane par l'Espagne, mais l'impossibilité de payer l'Espagne pour l'acquisition du territoire a empêché l'aboutissement du projet.

Les archives de Pierre Clément Laussat, fonctionnaire français qui a supervisé la rétrocession de la Louisiane, de l'Espagne à la France, et le transfert subséquent du territoire aux États-Unis (1800 à 1803) se trouvent également à la HNOC.

Les Archives de l'État, la LSU, de Tulane et celles de la HNOC possèdent des fonds et des collections de concessions coloniales de terre. Ces documents traitent de plusieurs régions de la Louisiane, y compris les rives du Mississippi jusqu'à Natchez et les zones de Lafourche, d'Attakapas, des Opélousas et de Natchitoches.

Le Musée d'État de la Louisiane détient les archives de la Cour supérieure française. Il s'agit probablement de la plus grande collection de documents originaux produits par une agence gouvernementale du régime colonial français se trouvant dans un centre d'archives louisianais. Ce fonds a été microfilmé et des copies ont été produites dans plusieurs autres centres.

Un grand nombre de fonds et de collections, provenant des niveaux gouvernementaux des unités civiles et des paroisses (comtés), ont été microfilmés par l'Église mormone. Les paroisses qui longent le fleuve Mississippi, d'Orléans à la Pointe Coupée au nord et à l'ouest jusqu'à St. Landry, Rapides et Natchitoches, possèdent des documents de la période coloniale rédigés en français. Dans beaucoup de régions de la Louisiane (unités civiles de la période territoriale 1803-1811, et paroisses après l'accession au statut d'État, en 1812), on a des documents rédigés en français ou dans une combinaison de français et d'anglais. Certains de ces documents ont été déplacés aux Archives de l'État, alors que d'autres sont conservés aux bureaux des Commis des paroisses. Les archives coloniales de la paroisse de Lafourche sont à l'Université d'État de Nicholls à Thibodaux. Une grande partie des archives coloniales de la paroisse de Natchitoches sont à la LSU. Les archives des premières années de la paroisse d'Orléans sont conservées à la Division de la Louisiane de la Bibliothèque publique de la Nouvelle-Orléans (NOPL).

Plusieurs services d'archives possèdent des fonds créés au début du XIX^e siècle par des fonctionnaires français. Les lettres de Louis [De] Tousard à Tulane témoignent de la correspondance échangée entre le consul de France et le gouverneur de Louisiane, W.C.C. Claiborne, sur la bataille de la Nouvelle-Orléans (1815). On y retrouve également deux listes de citoyens français qui habitaient la Nouvelle-Orléans à l'époque. Il y a aussi une lettre de Tousard au sujet de la bataille de la Nouvelle-Orléans à la HNOC. Cette dernière possède également deux petits fonds du milieu du XIX^e siècle, provenant du Consulat français à la Nouvelle-Orléans. Ces archives témoignent des différents problèmes vécus pendant la Guerre de Sécession (1861-1865).

L'UL-L conserve, sur microfiches, une partie des archives de la Commission franco-américaine de demandes d'indemnisations. Cette agence avait la responsabilité de passer en revue les réclamations pour dommages, logées par des citoyens français résidant en Louisiane, contre le gouvernement des États-Unis après la Guerre de Sécession.

Les originaux de ce fonds se trouvent aux Archives nationales des États-Unis (*National Archives and Records Administration* ou NARA).

On peut constater le degré d'enracinement de la langue française en Louisiane par le fait que, pendant les premières décennies après l'accession au statut d'État, les documents produits par l'administration ont souvent été imprimés en anglais et en français. *Les Actes originaux de la législature* détenus par les Archives de l'État en sont un exemple. Même *L'Ordonnance de sécession*, promulguée en 1861, a été rédigée dans les deux langues.

Les premiers fonds produits par les instances judiciaires suivent également ce modèle linguistique. L'Université de la Nouvelle-Orléans (UNO) conserve les archives de La Cour suprême de la Louisiane tandis que la NOPL possède *La collection des tribunaux civils de la Paroisse d'Orléans* (depuis 1804) et *La collection de La Cour criminelle* (à partir de 1830).

Plusieurs fonds de familles ou d'individus renferment aussi des documents juridiques rédigés en français, concernant entre autres des successions et des actes de propriété. Ce type de documents est également présent dans les archives publiques des paroisses qui se trouvent aux bureaux des Commis de paroisses, aux Archives de l'État et dans quelques autres centres d'archives. *Les papiers de la famille Bouligny* à la HNOC (MSS 336), par exemple, contiennent un dossier juridique concernant une mort subite et un testament contesté.

Le Centre de recherches des archives des notaires de la Nouvelle-Orléans possède un fonds unique d'archives publiques, puisqu'il s'agit des seules archives de notaires aux États-Unis. Après 1803, les actes notariés étaient enregistrés dans la langue choisie par le client. Or, pendant la première partie du dix-neuvième siècle, la plupart des clients ont choisi le français; on retrouve même des documents notariés rédigés en français au vingtième siècle. Ces documents ont été déposés par André Lafargue, notaire du Consulat français entre 1908 et 1928.

Archives privées : fonds d'individus et de familles

Presque tous les centres d'archives déjà mentionnés possèdent des fonds et des collections d'individus ou de familles qui reflètent l'héritage français de la Louisiane. Il est pratique courante en Louisiane que l'on confie des fonds d'archives et des collections de documents historiques d'intérêt régional aux bibliothèques académiques et publiques. Ces bibliothèques sont équipées de magasins, de salles de lecture, et elles embauchent souvent un archiviste, un bibliothécaire ou un conservateur spécialiste en études louisianaises. Ces lieux sont appelés « *Louisiana Room* », « *Louisiana Collection* », ou « *Special Collections* ». C'est à la HNOC, à la LSU, et à Tulane que l'on retrouve les plus importants d'entre eux. Nous présentons ici quelques exemples des trésors qu'ils conservent.

Historic New Orleans Collection

La HNOC conserve des documents allant de l'époque coloniale à la période d'avant la guerre de Sécession. Certains de ces fonds concernent des régions extérieures à la Nouvelle-Orléans : par exemple, celui de Nicholas de Verbois, officier militaire

qui a servi sous le gouverneur Galvez pendant les années de la Révolution américaine (1775-1783). Il a été au Poste d'Iberville pendant quinze ans. *Les Papiers de la famille D'Auberville-Bouligny* quant à eux contiennent des documents de Louis Charles de Sénéchal, Sieur d'Auberville, enseigne de la marine royale et chef de la Compagnie de la Nouvelle France (1688-1696), et de son fils, Vincent Guillaume le Sénéchal, commissaire intendant de la Louisiane (1752-1757).

Plusieurs collections sont reliées aux personnes impliquées dans la bataille de la Nouvelle-Orléans (6 janvier 1815). *Les Archives d'Arsène Lacarrière Latour* ont été recueillies par un Français nommé ingénieur principal de la septième zone militaire de l'armée des États-Unis, commandée par Andrew Jackson. En 1816, Latour a rédigé le premier compte rendu intégral de la bataille de 1814 contre les Anglais. Cette collection inclut des parties du livre que Latour a écrit en français, en plus d'autres témoignages de la bataille et des renseignements sur des politiciens américains importants. Jacques Philippe Vallere, quant à lui, était général de la première division de la milice de Louisiane pendant la défense de la Louisiane en 1814 et 1815. Ses archives contiennent de la correspondance et des communications officielles au sujet des activités qu'il a menées.

Les manuscrits de la famille Grimas documentent leurs activités, de la période coloniale à la guerre de Sécession, quand les membres de la famille durent fuir la Nouvelle-Orléans. Il y a également une collection concernant un membre de la famille Grimas à la LSU. *Les papiers de la famille Brou-Privet* traitent d'une famille à la paroisse de Saint-Charles et à la Nouvelle-Orléans, et comprennent de la correspondance ayant trait à la vie dans une plantation, des documents juridiques et des dossiers financiers. Il faut noter aussi les fonds de Joseph Albert Stouse, marchand de coton à la Nouvelle-Orléans et de James Robb, banquier et politicien municipal. *Les Papiers de la famille Petetin* incluent des documents concernant Eugène Petetin qui a aidé à la gestion d'une boutique dans la paroisse de Saint-Landry. On y retrouve notamment de la correspondance, des dossiers d'affaires et des documents juridiques.

Université de l'État de la Louisiane (LSU)

La LSU, pour sa part, possède plusieurs fonds de famille comme celui de Louis Amadé Bringier qui était planteur et officier de l'armée confédérée dans la paroisse d'Ascension. Les documents du fonds incluent de la correspondance, des dossiers d'affaires et des documents militaires. Il y a aussi le journal intime de Zoë Campbell sur sa vie à la Nouvelle-Orléans, de 1857 à sa mort en 1866. Norbert Badin, quant à lui, était un planteur noir habitant à Melrose, une communauté sur la Rivière de Cannes (Paroisse de Natchitoches). Son fonds comprend des documents personnels et d'affaires, de la correspondance familiale et des dossiers financiers. Parmi les autres fonds de famille de la LSU, notons ceux de la famille Bienvenue qui vécut dans la paroisse de Saint-Martin et à la Nouvelle-Orléans; la famille DeClouet qui avait une plantation de sucre dans la paroisse de St. Martin (il y a également une collection de la famille DeClouet à l'UL-L); *Les papiers de la famille Breda* qui concernent Jean Philippe Breda, médecin et pharmacien dans la Paroisse de Natchitoches et son fils, J. Ernest Breda, qui a été impliqué dans la Guerre de Sécession; la famille Reynes, une famille créole importante

de la Nouvelle-Orléans, qui comptait un juge de paix, un administrateur de banque et un homme d'affaires.

Université de Tulane

À la Division d'archives spécialisées à Tulane se trouve la collection de LaVerne Thomas. Thomas a rassemblé des documents de la famille LeDoux de la paroisse de la Pointe Coupée. On retrouve aussi les documents d'Honoré Doussan, médecin militaire français qui a émigré en Louisiane en 1820 ainsi que les lettres qu'Arnaud Lafarge a écrites à son fils à Natchitoches, à Bâton Rouge et à la Nouvelle-Orléans. De plus, plusieurs des archives familiales contiennent de la correspondance entre des membres ayant des liens de parenté en Louisiane et en France. Mentionnons *Les papiers de Marie Drivon Girard*, *Les papiers de la famille Avenal*, et *Les papiers de la famille Delavigne*.

Université de la Louisiane à Lafayette

Il y a plusieurs fonds d'archives qui documentent les écrivains francophones de la Louisiane dont celui, entre autres, d'Alcée Fortier, professeur de langues romanes à Tulane qui a écrit sur l'histoire de la Louisiane (ses documents sont aux Archives de l'État); Leona Queyrouze Bare ([1861?]-1938), écrivaine, poète et musicienne francophone de la Nouvelle-Orléans qui a également habité à New York; Sidonie de La Houssaye (1821-1894) du village de Franklin (paroisse de Ste. Marie) qui a rédigé des histoires en français sous le sobriquet de Louise Raymond; Félix Voorhies (1839-1919), avocat et juge de Saint-Martinville et de la Nouvelle Ibérie, qui a écrit des histoires et des pièces en français et dont l'œuvre reste majoritairement non publiée; le défunt Jules Daigle, prêtre catholique, qui a écrit des ouvrages sur la linguistique du français cadien; Mary Alice Fontenot, institutrice, journaliste et auteure, mieux connue pour sa série de livres pour enfants (et dans lesquels le personnage de l'écrivain Cloviset incorpore des expressions et des chansons françaises, tout en essayant de dépeindre certaines caractéristiques du mode de vie des Cadiens).

On trouve aussi des fonds et des collections semblables dans d'autres centres d'archives. Nicholls possède, par exemple, *Les journaux intimes de Fernand Barilleaux*, écrits par un résident de la paroisse de Lafourche et *Les papiers de la famille Martin-Pugh* qui concernent les propriétaires anglo-américains de plantation, mais dont la correspondance inclut également des observations au sujet des coutumes et de la culture de leurs voisins français. Les Archives de l'État de la Louisiane conservent *La collection Jacqueline Brown - Alcée Fortier* qui documente une famille créole de la Nouvelle-Orléans. L'UL-L a *Les papiers d'Alexandre Mouton* qui était gouverneur de la Louisiane et qui devint, plus tard, sénateur des États-Unis. Toutes les archives d'individus et de familles, mentionnées ci-dessus, datent des dix-huitième et dix-neuvième siècles.

L'Université de Nouvelle-Orléans possède un fonds plus récent (1950-1960) qui reflète l'héritage français de la Louisiane, soit celui de James F. Bezou qui était correspondant et agent d'affaires commerciales, basé à la Nouvelle-Orléans, pour *La France-Amérique, le journal français des États-Unis*.

Archives religieuses

Les documents produits par l'Église catholique constituent un autre grand groupe de fonds et de collections qui démontrent le caractère francophone de la Louisiane. L'Église a, de façon générale, utilisé la langue française pendant plus longtemps que les agences gouvernementales. Le diocèse de Bâton Rouge possède les registres de vingt-trois paroisses dans lesquels le français y apparaît; une douzaine d'entre elles l'utiliseront jusqu'au vingtième siècle. Trois paroisses l'emploieront même jusqu'aux années 1940. La plus grande collection de documents provenant de l'Église catholique de l'État se trouve aux archives de l'Archidiocèse de la Nouvelle-Orléans. Le français est la langue prédominante dans les documents religieux jusqu'à la fin du dix-neuvième siècle.

Les archives des diocèses de Bâton Rouge et de Lafayette possèdent également beaucoup de documents en français, particulièrement des registres paroissiaux. La correspondance et les rapports annuels se rédigeaient également en français. De plus, dans les comptes rendus des visites paroissiales, le nombre de fidèles qui parlaient français y est souvent enregistré.

D'autres organismes possèdent des fonds d'archives religieuses. Les archives de plusieurs ordres religieux sont rédigées en français durant presque tout le XIX^e siècle; le fonds des Ursulines de la Nouvelle-Orléans étant probablement le plus important. Une copie microfilmée de ces documents est d'ailleurs conservée à la HNOG pour la période 1726-1853. *L'Historic New Orleans Collection* détient également sur microfilm les archives du diocèse de la Louisiane et des Florides, pour la période de 1567-1803. Ce fonds contient de l'information sur les églises de plusieurs communautés louisianaises. La HNOG conserve d'autres fonds et collections reliés à l'Église. Par exemple, *[La] Déclaration du Roy concernant les ordres religieux et gens de main morts établis aux colonies françaises de l'Amérique* a été publiée le 25 novembre 1743. Ce document, promulgué par Pierre Rigaud, marquis de Vaudreuil-Cavagnial, quelques mois après qu'il soit devenu gouverneur de la Louisiane, contient vingt-trois articles détaillant la gouvernance des ordres religieux.

Il y a également plusieurs collections qui concernent la cathédrale de Saint-Louis à la Nouvelle-Orléans. Nicholls possède les annales de l'église de Saint-Joseph (Thibodaux) de 1842 à 1992. Ces documents font partie de *La collection de Charles M. Menard, père. La collection de Thaddeus I. St. Martin* inclut une traduction en anglais d'un journal intime produit par le père Jean Marie Joseph Denièce, prêtre qui a servi dans la paroisse de Terrebonne au milieu du XIX^e siècle.

Archives de sociétés bénévoles

Plusieurs centres d'archives possèdent aussi des documents d'organismes du dix-neuvième siècle. La HNOG a les archives de la Société médicale de la Nouvelle-Orléans, fondée en 1817 pour combattre une épidémie de fièvre jaune. L'UNO possède deux fonds d'organismes fraternels des Créoles noirs : celui de La Société des jeunes amis (1885-1920) et celui de La Société des francs amis (1907-1926). L'UNO détient également les comptes rendus des rassemblements pour 1876-1877 de la Société d'économie et d'assistance mutuelle.

Archives des institutions commerciales

Beaucoup de fonds et de collections d'archives privées contiennent de la documentation d'entreprises et des dossiers d'affaires. *Les registres de la famille Soulie* à la HNOC documentent les activités d'une famille de gens de couleur libres de la Nouvelle-Orléans, qui travaillaient à la construction et qui étaient commissionnés pour la vente de marchandises entre 1843 et 1882. *Les registres d'affaires de M.A. Broussard*, qui sont à l'UL-L, contiennent les registres d'un magasin de marchandises générales entre 1863 et 1889. Des documents d'affaires relatifs aux plantations peuvent être trouvés dans *Les papiers de Henri de Ste-Gemé* et dans *La collection de Robert Judice*, tous deux conservés à la HNOC. La LSU possède des documents d'entreprises, de plantations et des archives de provenance privée qui incluent des documents d'affaires. Parmi ceux-ci, notons ceux de la famille Duclos composée de gens de couleur à la Nouvelle-Orléans. Cette famille possédait un magasin de meubles et un magasin de boissons alcoolisées. Il y a aussi les documents de Paul Lefevre, marchand à la Nouvelle-Orléans; d'Armand Soulie, négociant à la Nouvelle-Orléans; de Lucien Thibodeaux, négociant général dans la paroisse de St. Jacques; et de Thomas François Étienne qui avait un magasin dans la paroisse de Sainte-Marie. *Le registre de comptes de Dupré, Metoyer et compagnie*, quant à lui, documente les activités d'un magasin de marchandises dont les propriétaires étaient des « personnes libres de couleur », dans la paroisse de Natchitoches.

Les archives des plantations de plusieurs paroisses ont aussi été conservées. Mentionnons celles de Natchitoches (*Papiers de famille de Malcolm Tauzin*); Plaquemines (*Papiers de George Lanaux et famille*); Saint-Charles (*Papiers de la famille de M.T. Andry, Papiers de Joseph Girod*); Saint-Jacques (*Papiers de famille de Benjamin Tureaud et Papiers de la plantation d'Oncle Sam*); Saint-Landry (*Papiers de John Close*); et Saint-Martin (*Papiers de famille d'Alexander DeClouet*).

Archives recueillies sans considération de provenance

Plusieurs collections contiennent des documents, originaux ou copies, reflétant l'héritage français de la Louisiane. *La collection Kuntz* à Tulane contient de nombreuses pièces de langue française, de la période coloniale française à la fin du dix-neuvième siècle. Cette collection comprend également les documents de familles franco-louisianaises importantes telles que les Pontalba. *La collection de Carl A. Brasseaux*, à l'UL-L, couvre également l'histoire de la Louisiane de la période coloniale française à aujourd'hui. Reflétant les intérêts de recherches du docteur Brasseaux, cette collection traite principalement du peuple cadien et du sud de la Louisiane. À Nicholls, *La collection de l'héritage de Lafourche '76* et *La collection de William Littlejohn Martin* documentent l'histoire de la région du Bayou Lafourche. La première inclut des bandes sonores d'histoire orale, dont certaines sont en français, alors que la seconde contient des copies de journaux intimes et de mémoires du dix-neuvième siècle, produites par des résidents de la région. Deux autres collections sont consacrées aux « personnes de couleur libres ». *La collection de la Rivière de Cannes* à la HNOC contient principalement des documents juridiques concernant la communauté de la Rivière de Cannes près de Natchitoches. Ces documents fournissent non seulement des informations au sujet de l'environnement légal, mais traitent également de l'histoire sociale. *Les*

papiers de John Blassingame, qui sont au Centre de recherches d'Amistad, regroupent des documents de recensement et des documents juridiques à propos de la classe des « gens de couleur libres » à la Nouvelle-Orléans vers la fin de la période d'avant-guerre (1840-1860). Les collections développées par des chercheurs de généalogie peuvent aussi fournir beaucoup d'informations au sujet des familles françaises de la Louisiane. Tulane possède *La collection Allain-Swigart* constituée de notes de recherches généalogiques et de collections d'antécédents familiaux compilées par Joseph Émile Ducros. Madame Pearle Mary Segura était bibliothécaire académique et s'intéressait à l'histoire et à la généalogie locales. Sa collection traite particulièrement des familles cadiennes et est conservée à l'UL-L.

Archives musicales et sonores

La musique constitue souvent un reflet intéressant du caractère francophone de l'État. Cet aspect se reflète dans plusieurs fonds et collections. *La collection de musique louisianaise*, qui se trouve au Centre de recherches d'Amistad, se concentre sur la musique afro-créole du dix-neuvième siècle. L'UNO possède deux collections musicales : *La collection Owen de chansons créoles*, qui contient plusieurs chansons créoles de la Louisiane ; et *Le phonodisque Saucier, collection de la Société louisianaise de traditions populaires* qui comprend les chansons et les histoires enregistrées en français par Corinne L. Saucier. *La collection de folklore acadien et créole* de l'UL-L contient des enregistrements des musiciens traditionnels effectués sur le terrain par John et Alan Lomax, Harry Oster, Barry J. Ancelet, et d'autres anthropologues et folkloristes.

Les journaux

Les journaux des XVIII^e et XIX^e siècles sont un rappel important de l'héritage français de la Louisiane. Beaucoup ont été rédigés seulement en français tandis que d'autres incluaient des pages en français et en anglais. De tels journaux ont été publiés à la Nouvelle-Orléans et dans beaucoup d'autres communautés du sud de la Louisiane. La plupart des centres d'archives dont il est question dans cet article détiennent des copies sur microfilm, et souvent même les originaux de ces journaux. L'Historic New Orleans Collection, l'Université d'État de la Louisiane et la Division de la Louisiane de la Bibliothèque publique de la Nouvelle-Orléans possèdent de bonnes collections de ces journaux anciens.

Archives d'organismes perpétuant l'héritage français

Pour terminer ce survol sur les archives françaises en Louisiane, jetons un bref regard sur les archives des organismes fondés pour perpétuer l'héritage français de l'État et pour encourager l'usage continu de la langue française. Les archives de l'Union française (1872-1954) sont à la NOPL. Cette association a été fondée en 1872 afin d'encourager la préservation de la langue et de la culture françaises de la Nouvelle-Orléans. *Les papiers de la Société Française de la Nouvelle-Orléans*, qui sont à la LSU, contiennent des documents de La Société française de bienfaisance et d'assistance mutuelle qui s'est transformée en L'Athénée louisianaise. L'Athénée est probablement l'organisation la plus importante fondée au dix-neuvième siècle afin de préserver l'héritage français de l'État.

Ses archives ont été recueillies par la LSU, la HNOC et l'UNO. La plupart des centres d'archives possèdent aussi des copies des publications de cette société. Les archives de l'Association des comédiens français, créée en 1934 pour stimuler et perpétuer la langue et la culture françaises en Louisiane par des présentations théâtrales, se trouvent à la HNOC. Le groupe Les Causeries du lundi a été fondé en 1911 afin d'encourager l'intérêt pour la langue française. Tulane détient des documents de ce groupe, de 1956 à aujourd'hui. Les archives du Projet de documentation de l'artisanat acadien (1939-1962) sont à la LSU. Le but de ce projet était de préserver la langue et la culture des personnes de langue française en Louisiane. La personne principale impliquée dans le projet était Louise V. Oliver. Le fonds inclut de la correspondance, du matériel promotionnel, des dossiers financiers, et des albums. L'UL-L conserve les archives de La Commission Bicentenaire Acadienne (1953-1955 et 1965), qui a organisé des activités pour commémorer l'expulsion des Acadiens de l'Acadie et leur arrivée en Louisiane. L'UL-L détient également les archives du Conseil pour le développement du français en Louisiane (CODOFIL), une agence reconnue par l'État et dédiée à l'enseignement du français dans des écoles de Louisiane.

CONCLUSION

Le résultat du sondage effectué pour rédiger cet article démontre bien que l'héritage et la mémoire de la culture française, si chers à la Louisiane, ont été soigneusement préservés par la communauté archivistique locale. On constate également que les racines de la francophonie sont très profondes en Louisiane et que l'engagement pour maintenir cette identité linguistique et culturelle est toujours présent. Comme complément à cette étude, nous avons joint deux annexes : la première dresse la liste des organismes qui ont répondu au sondage et la seconde fait voir la teneur du questionnaire utilisé.

- Deborah J. Clifton** Curator of Collections. Lafayette Natural History Museum and Planetarium.
- Florent Hardy** State Archivist. Louisiana States Archives (Baton Rouge).
- Bruce Turner** Archives & Special Collections Curator. Edith-Garland-Dupré Library, University of Louisiana, Lafayette.

ANNEXE A

Centres d'archives ayant répondu au questionnaire

Archidiocèse de la Nouvelle-Orléans. 1100 rue Chartres. La Nouvelle-Orléans, LA 70016. 504-529-2651. Tél : 504-529-3075. Charles E. Nolan, archiviste.
Courriel : archives@archdiocese-no.org

Archives du Centre de recherches des notaires de la Nouvelle-Orléans. 1340 rue Poydras, Suite 360, La Nouvelle-Orléans, LA 70112. 504-680-9504. Tél : 504-690-9607. Ann Wakefield, archiviste.
Courriel : awakefield@notarialarchives.org ou <http://www.notarialarchives.org>

Archives, diocèse de Bâton Rouge. P.O. Box 2028, Bâton Rouge, LA 70821-2028. 225-387-0561, ext. 224. Tél : 225-242-0299. Emilie Leumas, archiviste.
Courriel : archives@diobr.org

Archives, diocèse de Lafayette. 1408 avenue de Carmel, Lafayette, LA 70501. 337-261-5639. Tél : 337-261-5636. Barbara DeJean, archiviste.
Courriel : barbaric@dol-louisiana.org ou <http://www.hebertpublications.com>

Archives de l'État de la Louisiane. 3851 ruelle d'Essen, Bâton Rouge, LA 70809-2137. 225-922-1000. Dr. Florent J. Hardy, Jr., Ph.D., archiviste de l'État de la Louisiane.
Courriel : archives@sos.louisiana.gov ou florent.hardy@sos.louisiana.gov

Bibliothèque publique de la Nouvelle-Orléans, Division de la Louisiane. 219 Avenue de Loyola, La Nouvelle-Orléans, LA 70112-2044. 504-596-2610. Tél : 504-596-2609. Wayne Everard, archiviste. Courriel : weverard@gno.lib.la.us. Irène Wainwright, archiviste auxiliaire. Courriel : iwainwri@gno.lib.la.us ou <http://nutrias.org/spec/speclist.htm>

Centre de recherches d'Amistad : Université Tulane, 6823 avenue St. Charles, La Nouvelle-Orléans, LA 70118. 504-865-5535. Tél : 504-865-5580. Brenda Square, responsable de la référence. Courriel : reference@amistadresearchcenter.org

Collection historique de la Nouvelle-Orléans (Centre de recherches Williams). 410 rue Chartres. La Nouvelle-Orléans, LA 70130. 504-598-7171. Tél : 504-598-7168. Siva M. Blake, responsable. Courriel : siva@hnoc.org ou _WRC@hnoc.org ou <http://www.hnoc.org>

Musée de l'État de la Louisiane. 751 rue Chartres, La Nouvelle-Orléans, LA 70116.. Kathryn Page, conservatrice des cartes et des manuscrits. 504-518-8214.
Courriel : kpage@crt.state.la.us ou <http://www.lsm.crt.state.la.us>

Université de l'État de la Louisiane : bibliothèque Commémorative Hill, archives spécialisées. LSU : Bâton Rouge, LA 70803-3300. 225-578-6566. Tél : 225-578-9425. Germain J. Bienvenu, responsable de la référence. Courriel : gbienve@lsu.edu ou <http://www.lib.lsu.edu/special> [Suivez les liens à "nos collections"; à "la collection de la Louisiane et de la vallée inférieure du Mississippi"; au "guide au vedettes-matières des manuscrits" (dans le menu de gauche); ou aux vedettes "langues" et "français"]

Université de l'État de Nicholls, archives d'Allen J. Ellender : bibliothèque commémorative Ellender. P.O. Box 2028, Thibodaux, LA 70310. 985-448-4620. Cliff Thériot, archiviste. clifton.theriot@nicholls.edu

Université du Nord-Ouest de l'État, Centre de recherches Cammie G. Henry : bibliothèque commémorative Watson. Natchitoches, LA 71497. 318-357-4585. Tél : 318-357-4470. Mary Linn Wernet, archiviste de l'université.
Courriel : wernet@nsula.edu ou http://www.nsula.edu/watson_library/CGHRC.HTM

Université de Louisiane à Lafayette, Centre d'études louisianaises. P.O. Box 40831, Lafayette, LA 70504-0831. 337-482-6027. Tél : 337-482-6028. Dr. Carl A. Brasseaux, Ph.D., directeur. Courriel : brasseaux@louisiana.edu ou <http://cls.louisiana.edu>

Université de Louisiane à Lafayette, archives spécialisées : bibliothèque Édith Garland Dupré. P.O. Box 40199, Lafayette, LA 70504-0199. 337-482-5702. Tél : 337-482-5841. Dr. I. Bruce Turner, Ph.D., conservateur des archives et des collections spécialisées. Courriel : <http://cls.louisiana.edu> ou <http://library.louisiana.edu/Spec/>

Université de la Nouvelle-Orléans, Département de la Louisiane et des archives spécialisées : bibliothèque Earl K. Long, La Nouvelle-Orléans, LA 70148. 504-280-7279. Florence M. Jumonville, directrice.
Courriel : fjumonvi@uno.edu ou <http://www.library.uno.edu/about/louisiana.html>

Université Tulane, archives spécialisées. Jones Hall, Université Tulane, La Nouvelle-Orléans, LA 70118. 504-865-5685. Tél : 504-866-5761. Leon C. Miller, bibliothécaire de manuscrits. Courriel : lmiller@tulane.edu ou <http://specialcollections.tulane.edu>

ANNEXE B

Questionnaire

On nous a demandé de faire une étude sur les ressources francophones des archives de la Louisiane pour un numéro spécial d'*Archives*, la revue de l'Association des archivistes du Québec. Cette étude devrait inclure les fonds et les collections datant des dix-huitième et dix-neuvième siècles, qui sont soit rédigés en français ou qui constituent des expressions ou des manifestations de la culture française en Louisiane. Nous voudrions également inclure des informations sur les collections du vingtième siècle qui documentent les traditions françaises et créoles, et les efforts faits afin de les promouvoir et de les préserver.

Nous voudrions connaître les collections dans vos centres qui documentent la culture française dans l'histoire de la Louisiane. Cet aspect devrait couvrir les documents du gouvernement, les papiers d'individus ou de familles, et les dossiers d'affaires ou d'organismes. La plupart de ces derniers seront probablement écrits en français. Les collections plus récentes, portant sur les efforts faits afin de préserver et de promouvoir l'héritage français de la Louisiane, pourraient être soit en français, soit en anglais.

Veuillez avoir la gentillesse de répondre à ce bref sondage concernant ce projet. Cette enquête est envoyée aux plus grands centres d'archives de l'État. Si vous connaissez des archives pertinentes dans de plus petits centres ou chez des particuliers, veuillez svp nous en aviser pour que nous puissions entrer en contact avec eux.

Nom du centre :

Personne à contacter :

Adresse :

Téléphone :

Télécopieur :

Courriel :

Collections reflétant l'héritage français en Louisiane (avec une courte description comprenant les dates, la langue, etc.) : [Svp, veuillez employer des feuilles additionnelles au besoin.]

Les descriptions des collections ou des instruments de recherche sont-elles disponibles sur le Web? Si « oui », quelle en est l'adresse URL?